

Image not found or type unknown



Arreter bail rural agricole

Par **LUCKY LUKE**, le **20/01/2017** à **16:53**

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnAvec constat d'huissier édifiant et sommation de quitter les lieux après 20 mois d'attente suite mise en demeure ; peux t'on sortir un mauvais locataire avec l'arrêté des petites parcelles ? Ce locataire ne part pas. Merci LL.